



Ordre régional
des infirmières et infirmiers
de l'Outaouais

RAPPORT ANNUEL

2016-2017

GATINEAU, LE 6 JUIN 2017

MOT DE LA SECRÉTAIRE

Bonjour à tous,

Voici venu le moment pour les membres du Conseil de section de l'Ordre régional des infirmières et infirmiers de l'Outaouais (ORIIO) de vous présenter leur rapport annuel pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017.

À la lecture de celui-ci, vous serez à même de constater que la vie associative de notre ordre régional est très active. Des remerciements sont dirigés aux infirmières et infirmiers qui participent activement aux événements que nous organisons.

Le Conseil de section de l'ORIIO est secondé par une agente administrative qui nous supporte en s'occupant de la correspondance reçue par courrier, téléphone et courriel. Il nous apparaît important de préciser que cette dernière n'est physiquement pas présente au bureau de l'ORIIO. À distance, elle effectue au quotidien les suivis. Elle s'occupe également de diriger et d'orienter les demandes des membres dans un délai de 48 heures. Au nom du Conseil de section, nous désirons la remercier pour sa précieuse aide à nos côtés.

En terminant, je désire profiter de l'occasion pour remercier mes collègues de la table qui se dévouent dans les différentes tâches qui leur sont confiées. Le souci de répondre aux besoins et attentes de l'ensemble de nos membres demeurera toujours une priorité au sein de notre Conseil de section.

Bonne lecture!

Caroline René, inf. MSc. inf. (c)
Secrétaire exécutive

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Ce rapport annuel fait état des activités et réalisations du conseil de section de l'ORIIO en 2016-2017. C'est grâce à l'engagement bénévole de tous que l'équipe de l'ORIIO a pu, une fois de plus, être en mesure de réaliser l'ensemble des obligations légales qui lui sont dévolues et s'assurer d'une vie associative des plus dynamiques.

LES MEMBRES DU CONSEIL



L'équipe est demeurée stable suite au processus électoral tenu au printemps 2016. Je vous présente donc les personnes qui composaient le conseil de section au 31 mars 2017.

Les officiers :

François-Régis Fréchette président
Marie-Hélène Carle, trésorière

Serge Gauvreau, vice-président
Caroline René, secrétaire

Les conseillers :

Josée Bergeron
Gilles Coulombe
Louise Pelletier

Mylène Brazeau
Josée-France Hamelin
Jessica Young

ACTIVITÉS LÉGALES

En 2016-2017, le conseil de section a tenu cinq rencontres régulières, une rencontre extraordinaire pour l'élection des officiers 2016-2018 présidée par Mario Lepage, président d'élection et deux rencontres extraordinaires téléphoniques pour l'adoption des états financiers audités 2015-2016, lui permettant de planifier les activités tout en assumant les obligations légales, le suivi des dossiers et bien sûr d'administrer les avoirs.

Nous avons été en mesure de répondre à notre obligation par l'élection de notre délégation de 33 personnes à l'AGA de l'OIIQ du 7 novembre 2016 à Montréal. À nouveau, je remercie monsieur Mario Lepage qui a agi à titre de président pour l'élection du conseil de section 2016-2018 et le processus électoral des délégués en 2016.

TRÉSORERIE

Une gestion constante et minutieuse des avoirs nous a permis d'affecter une portion de la subvention à la réalisation future d'activités de formation continue accréditée. Les résultats présentés par la trésorière vous démontreront la rigueur de gestion de l'avoir du conseil de section.

VIE ASSOCIATIVE DYNAMIQUE

Une journée de planification

En octobre 2016, suite au processus électoral du printemps, les membres du conseil de section 2016-2018 ont tenu une journée de planification du prochain mandat. Une revue de toutes les activités exécutées au cours du dernier mandat fut réalisée. C'est dans un esprit de continuité que les membres se sont engagés à poursuivre les travaux en cours. Fort de l'énergie potentialisée au cours de la journée, les administrateurs se sont donnés des objectifs ambitieux et réalisables afin de préserver une vie associative active.

Communication aux membres

Au cours du printemps 2016, l'ORIIO a participé à un projet-pilote de communication aux membres regroupant les informations régionales à celles produites par l'OIIQ. Les résultats n'ayant pas démontré une plus-value à la fin du projet, l'envoi du Cyberjournal sous sa forme originale a été repris à l'automne. Le Cyberjournal régional maintient un taux de pénétration auprès de nos membres et ce, avec un taux d'ouverture variable, la majorité des rubriques sont consultées avec un nombre croissant de clics.

Quelques communications électroniques aux membres ont été réalisées au cours de l'année grâce à un courrielleur de l'OIIQ (envoi de masse). Ainsi, les membres ont pu être rejoints en temps réel avec cet outil de communication. Avec un taux d'ouverture persistant, ce mode de communication nous apparaît des plus efficaces. Il demeure que sans l'inscription d'une adresse courriel lors de l'inscription annuelle et l'autorisation de recevoir la documentation produite par l'ORIIO, les membres se privent de ces informations.

La Biennale de l'OIIQ

En février 2017, sept membres du conseil de section ont participé à la Biennale organisée par l'OIIQ. Au cours de l'événement tenu au siège social de l'OIIQ, des échanges ont permis de créer des liens avec les membres des autres conseils de section. Tout au long de l'activité, la présidente de l'OIIQ et quelques directeurs ont présenté les dossiers prioritaires de l'OIIQ aux membres des conseils régionaux présents.

Soutien à la formation continue

Le conseil s'est efforcé d'offrir aux membres des activités de formation continue tel qu'il s'en était engagé. Ainsi, une offre de formation fut maintenue tout au long de l'année. Les sujets furent variés et ont su attirer les membres.

L'association avec l'Université du Québec en Outaouais a été bonifiée par l'adhésion du Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais en tant que partenaire à l'organisation du deuxième colloque régional tenu en mai 2016.

Pour soutenir les membres, plusieurs certificats-cadeaux ont été remis tout au long de l'année afin de permettre aux membres de se faire rembourser des activités de formation accréditée auxquelles elles souhaitaient assister.

Finalement, les membres du conseil se sont assurés de faire connaître **Arianne Dulac**, récipiendaire 2016, de la bourse du Patrimoine de 5 000\$ octroyée en Outaouais pour le concours 2016-2017

En lien avec la présidence

À titre de président, je vous ai représenté lors de diverses activités régionales et provinciales. J'ai assisté à des activités de reconnaissance telles la soirée des Florence 2016 et à l'assermentation des étudiantes à l'UQO et épisodiquement à des activités d'expertise dont le conseil de module de l'UQO.

En tant qu'administrateur désigné de l'Outaouais, j'ai participé à l'ensemble des réunions du conseil d'administration de l'OIIQ planifiées en 2016-2017. Au cours de ce mandat, j'ai sollicité un quatrième mandat en tant que trésorier de l'OIIQ en me faisant élire au comité exécutif pour une sixième fois.

J'en profite à nouveau pour remercier sincèrement les membres du conseil de section de m'avoir réélu pour un quatrième mandat à titre de président régional.

Je demeure fier des travaux accomplis avec toute l'équipe en 2016-2017 dont vous trouverez l'ensemble de nos réalisations dans les pages qui suivent.



François Régis Fréchette, Inf.-B. Sc.
Président



Mot de votre cyber éditrice,

Nous avons eu la chance, cette année, de vous concocter 4 parutions du cyberjournal. Comme à chaque saison, de belles activités ont su colorer notre profession en Outaouais. L'objectif du journal est de vous informer de tout ce qui se passe dans la région et également au niveau provincial dans la communauté infirmière.

Vos intérêts, vos passions, vos réalisations nous intéressent! Que vous soyez de Shawville, de Maniwaki, de la Petite-Nation ou de tout autre beau coin de notre région, vous pouvez en tout temps faire parvenir vos articles et vos photos à cyber.oriio@gmail.com.

Le Cyberjournal@l est pratique dans sa forme, il est facile à consulter et les cyberliens sont présents pour approfondir les sujets apportés.

Avec la participation du comité jeunesse dans notre journal, des articles, des formations et des activités figurent en tout temps pour notre relève infirmière.

Donc, demeurez près de vos courriels pour être à l'affut de toutes les nouveautés. Je demeure disponible pour tous commentaires et idées afin de parfaire notre super Cyberjournal@l. Vous pouvez communiquer avec moi par courriel à cyber.oriio@gmail.com.

Au plaisir de travailler pour vous, et surtout avec vous.

Josée-France Hamelin
Infirmière clinicienne
Responsable du Cyberjournal@l



Le 4 mai 2016 se tenait au Théâtre St-James de Montréal, la 14^e soirée Florence animée par le ténor Marc Hervieux. Au cours de cette soirée, neuf infirmières exceptionnelles ont vu leur contribution à la profession infirmière saluée par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. Cette année, les infirmières et infirmiers de l'Outaouais étaient fiers d'assister à la remise du prix Florence – Rayonnement international, décerné à Mme Martine Mayrand Leclerc, Professeur au Département des sciences infirmière de l'Université du Québec en Outaouais.

Comme par les années précédentes, le Conseil de section a réservé une table lors de cette soirée qui illustre et souligne l'excellence infirmière au Québec et permet également de participer au financement de projets novateurs par le biais de la Fondation de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (FOIIQ).

La directrice adjointe, volet soutien à la pratique de la direction des soins infirmier, de même que la présidente du CECII du Centre intégré de santé et services sociaux de l'Outaouais (CISSSO) furent invitées à se joindre aux membres du Conseil de section pour assister à cet événement-bénéfice au profit de la FOIIQ. L'événement a permis de récolter 120 000\$.

Caroline René, inf. MSc. inf. (c)

Vice-Présidente et co-responsable du volet formation de l'ORIIO

JOURNÉE DE L'INFIRMIÈRE 2016

Pour une deuxième année consécutive, suite au sondage du 1^{er} Colloque ORIIO en 2015, le Conseil de l'ORIIO a maintenu sa promesse d'offrir la même formule pour souligner la « Journée de l'Infirmière » le 12 mai dernier, et ce pour la journée entière!

L'engouement du Conseil de vous présenter un Colloque valorisant l'expertise des infirmières de la région a été influencé par la poursuite de notre objectif de vouloir augmenter nos statistiques concernant la formation continue chez nos membres de l'Outaouais, mais aussi par les travaux que l'OIIQ avait débutés en 2013 et qui ont finalement aboutis en début de l'année 2016, soit le règlement portant sur la prescription infirmière adopté par le gouvernement du Québec et entré en vigueur le 11 janvier.

Le titre du programme nous invitait à voir dans la lettre « I . COMME » tous ces mots : interdisciplinaire, impact, intervention, influence, etc... qui façonnent qui nous sommes et notre quotidien comme INFIRMIERE au sein du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais et au sein de nos partenaires dans la région.

Cette année, les conférences ont toutes été aussi inspirantes les unes que les autres. Plusieurs ont grandement apprécié la conférence qui a suscité une prise de conscience: « Intimidation au sein de la pratique infirmière : levons le voile... » par Mme Hélène Durocher ainsi que celle tenue par Mme Chantal Verdon : « Quand l'innovation et la passion riment avec théorie et science » qui nous a fait découvrir la « chercheuse » en nous! Les sujets des ateliers ont rejoint des champs de pratique diversifiés où chacune a pu approfondir certaines compétences en regard de leur pratique. Nous avons terminé notre journée en riant à pleines dents avec une séance de Yoga du rire aux côtés de notre conférencière surprise : Mme Linda Leclerc. Elle nous a permis de comprendre la devise du fondateur mondial Dr. Kataria : « On ne rit pas parce qu'on est heureux mais on est heureux parce qu'on rit »! Nous avons enchaîné avec le cocktail de la « Journée de l'Infirmière » en soulignant la remise du *Prix Innovation Clinique Banque Nationale* à Mme Johanne Gélinas.

L'ORIIO tient à remercier le partenariat de l'UQO et du CISSS de l'Outaouais pour leur collaboration à cet événement. La compilation du sondage nous a permis de relever certaines pistes d'amélioration dont quelques difficultés d'inscription en ligne, mais vous nous avez confirmé votre grande satisfaction quant à votre appréciation du 2^e Colloque ORIIO en général. Je tiens à remercier tous les membres de l'exécutif ainsi que toutes les personnes qui ont apporté leur soutien tout au long de la préparation et le déroulement de cet événement. Nous espérons vous voir en grand nombre l'an prochain!

Josée Bergeron, inf. BSc, M.G.S.S.
Animatrice du Colloque 2016

PRIX INNOVATION CLINIQUE RÉGIONAL BANQUE NATIONALE 2016

L'ORIIO est fier de souligner et reconnaître les initiatives cliniques de ses infirmières. Le prix Innovation clinique régional est une collaboration avec la Banque Nationale qui permet la remise d'une bourse.

L'ORIIO a décerné en 2016 le prix Innovation clinique à Mme Johanne Gélinas.

INFIRMIÈRE ET PERSONNES ÂGÉES : PARTENAIRES DANS L'AUTOGESTION DE LA CONTINENCE

Le projet mené par **Johanne Gélinas**, infirmière ASI et conseillère en continence à l'Hôpital de jour gériatrique de Hull, apporte une nouvelle contribution à l'avancement de la pratique infirmière et à l'amélioration de la qualité des soins, en permettant aux infirmières et infirmiers d'être mieux outillés pour intervenir auprès de la clientèle souffrant d'incontinence.

Ce programme est unique en son genre au Québec. De 50 % à 70 % des personnes souffrant d'incontinence ne consultent pas un professionnel de la santé, car elles sont souvent trop gênées pour en parler. Le professionnel spécialisé en continence, en l'occurrence une infirmière ou un infirmier, offre l'évaluation, précise le diagnostic d'incontinence, intervient et éduque la clientèle aux prises avec ce problème. Le nombre de rencontres varie selon les besoins, soit d'une à six rencontres d'une durée d'une heure. Les séances sont données par une infirmière ou un infirmier qui agit en tant que personne-ressource auprès du médecin de famille. Les progrès sont très significatifs.

La clientèle âgée voit une amélioration de 50 % de l'incontinence à la fin du programme. Les patients reprennent le contrôle de leur corps et reconnaissent plus facilement les facteurs de risque qui contribuent à l'incontinence. Par ailleurs, le programme comprend un volet « formation des pairs » qui permet une prise en charge améliorée de la clientèle. Ce projet répond aux besoins actuels en améliorant la prise en charge et la qualité de vie des personnes touchées, ainsi que l'accès à des soins de santé adaptés.

Gilles Coulombe, inf. B.sc M.A.P.
Responsable du Prix Innovation clinique 2016

Le 7 juin 2016 avait lieu l'assemblée générale annuelle de l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Outaouais. Selon le registre des présences, 38 personnes étaient présentes à la cabane en bois rond pour cette rencontre.

Le président, M. François-Régis Fréchette a commenté à l'aide de photos les faits saillants de l'année et a profité de l'occasion pour remercier les membres du Conseil de section pour leur implication. La version électronique de cette présentation fut par la suite mise en ligne sur le site de l'ORIIO.

Dans le cadre de sa tournée des régions, la présidente de l'OIIQ, madame Lucie Tremblay, nous honora de sa présence. Elle prononça une allocution où elle témoigna que la transition que vivait notre système de santé était complexe et rapide. Elle invita les infirmières présentes à prendre leur place, à occuper pleinement leurs champs d'activités et à déployer toutes leurs expertises. Suite à ses rencontres à l'échelle provinciale, madame Tremblay était convaincue plus que jamais que la profession infirmière pouvait apporter au réseau de la santé et à l'ensemble de la population des solutions tangibles, notamment par l'accès aux soins, et ce, grâce à la prescription infirmière. Elle invita donc toutes les infirmières concernées à se prévaloir de ce droit pour ainsi contribuer à l'avancement de notre profession.

Par la suite, monsieur Mario Lepage, président d'élection procéda au tirage au sort afin d'élire les 32 délégués qui ont représenté notre région lors de l'assemblée générale annuelle de l'OIIQ qui s'est tenue à Montréal le 7 novembre 2016.

Louise Pelletier

Infirmière clinicienne, M.Ed.

Secrétaire exécutive sortante ORIIO

SOIRÉE RECONNAISSANCE 2016

Le 30 novembre 2016, au Club de golf des Hautes-Plaines, à Gatineau, l'Ordre régional des infirmières et infirmiers de l'Outaouais (ORIO) remettait les prix « **Reconnaissance 2016** » à la suite de l'appel de candidatures lancé en septembre dernier.

Le Conseil de section de l'ORIO met sur pied annuellement un comité qui procède à l'étude des candidatures reçues. Cette remise de prix permet de reconnaître publiquement le professionnalisme et la contribution d'infirmières auprès de tout type de clientèle. Les catégories pour lesquelles des prix ont été remis en 2016 sont : *Excellence en soins infirmiers, Formation-enseignement, Jeunesse et Coup de cœur*.

Ces récompenses s'ajoutent aux prix d'étudiantes méritantes désignées par les milieux d'enseignement.

Cette superbe soirée a été remarquablement animée par **Gilles Coulombe**, membre de l'ORIO.

Dans le cadre de cette activité de reconnaissance riche en émotions, quatre infirmières ont reçu des honneurs en présence de leur famille et de leurs amis. À ce groupe se sont ajoutées quatre étudiantes émérites qui ont aussi été honorées pour leur prestation scolaire au Cégep de l'Outaouais, au Collège Héritage et à l'Université du Québec en Outaouais.

Étudiantes méritantes	
Collège de l'Outaouais	Shela Beaudry
Collège Héritage	Amber Smith
1 ^{er} cycle UQO	Priscilla Lebeau-Germain
2 ^e cycle UQO	Denise Pangop

Prix régionaux	
Jeunesse - Relève	Geneviève Rouleau
Excellence en soins	Mary-Ann Siok
Formation-Enseignement	Chantal Cimon
Coup de cœur	Josée Desrivières

Gilles Coulombe, inf. B.sc M.A.P.
Responsable de la Soirée Reconnaissance 2016

AGA OIIQ 2016

Le 7 novembre 2016, 32 des 33 délégués de la région de l'Outaouais ont assisté à l'assemblée générale annuelle de l'OIIQ tenue au Palais des Congrès de Montréal. Chaque année, il s'agit d'un événement privilégié où convergent des membres représentant l'ensemble des régions du Québec. Il est vraiment impressionnant de voir, rassemblés en un même lieu, autant d'infirmières et d'infirmiers passionnés, mobilisés et ayant à cœur le devenir de la profession.

Au fil des discussions et des débats, les délégués ont pu constater que la profession est bel et bien tournée vers l'avenir, prête à faire face aux enjeux actuels et futurs du système de santé québécois.

Par la suite, les délégués ont assisté à la présentation du rapport annuel de l'OIIQ 2015-2016, ainsi qu'au rapport du trésorier. La résolution du Conseil d'administration instaurant une nouvelle classe salariale pour les membres inactifs (retraités) fut adoptée à la majorité par les délégués présents.

Finalement, nous avons assisté à la présentation des membres du Conseil d'administration 2016-2018 et du Comité exécutif 2016-2017. Madame Lucie Tremblay reçoit à nouveau la confiance des membres du CA à titre de Présidente de l'OIIQ pour le mandat 2016-2018. La région de l'Outaouais est particulièrement fière de la nomination de son Président régional, Monsieur François-Régis Fréchette à titre de trésorier provincial pour un troisième mandat.

Bref, cet événement rassembleur demeure un incontournable à mettre à notre agenda chaque année.

Caroline René, inf. MSc. inf. (c)
Secrétaire exécutive

UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE ... SOYEZ SCRUTATEUR À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'OIIQ

Un rôle gratifiant, une responsabilité à ne pas prendre à la légère!

Je suis infirmière bachelière depuis 27 ans et gestionnaire depuis 14 ans. J'ai assisté à une quinzaine de Congrès annuels de l'OIIQ, ce qui m'a permis d'approfondir et de mettre à jour mes connaissances, de rencontrer et d'échanger avec des collègues de diverses régions du Québec, d'assister à des conférences sur les enjeux et les défis de notre profession et de faire la promotion de notre établissement de santé, le CISSS de l'Outaouais, au kiosque de recrutement.

Je ne sais pas si plusieurs d'entre vous ont eu la possibilité d'être scrutateur à l'Assemblée générale annuelle de l'OIIQ. Pour moi, le 7 novembre 2016, c'était ma première expérience et j'espère que j'aurai l'occasion de revivre cette expérience. Wow!

Qu'est-ce qu'un scrutateur à l'Assemblée générale annuelle de l'OIIQ et quel est son rôle?

Le scrutateur est une infirmière ou un infirmier désigné par son ordre régional, afin de procéder au comptage des voix au moyen de compteurs, lorsque la présidente de l'Assemblée n'est pas en mesure de constater de visu si la proposition recueille assez de votes pour être acceptée.

Chaque scrutateur régional a une section désignée de plusieurs délégués.

1. Nous devons nous diriger vers la section assignée tous en même temps.
2. Nous attendons le signal pour procéder au comptage.
3. Les délégués qui votent **POUR** doivent se lever une rangée à la fois durant le décompte des votes par les scrutateurs.
4. Nous devons nous rendre à l'avant et inscrire sur le formulaire désigné le nombre de **POUR obtenus**.
5. Nous remettons ensuite le compteur à zéro.
6. Nous revenons à la première rangée de notre section assignée et la présidente de l'Assemblée demande aux délégués qui votent **CONTRE** de se lever.
7. Nous procédons de la même manière que précédemment, rangée par rangée.
8. Nous transmettons le résultat au scrutateur en chef lorsque nous avons terminé le décompte de toutes les rangées de notre section.

Je comprends facilement qu'écrit de façon aussi méthodique, cela ne vous explique pas pourquoi j'ai trouvé cette expérience aussi gratifiante. Voici maintenant les émotions que cela m'a apportées.

J'avais un rôle et des responsabilités autres que de seulement m'asseoir et d'écouter les conférenciers, je me suis donc sentie utile en collaborant à la réussite de cette assemblée générale.

Nous devons être attentifs aux directives que nous avons reçues de toute l'équipe (le scrutateur en chef, l'archiviste et responsable du vote ainsi que la présidente de l'assemblée), qui nous avaient bien préparés à la fonction de scrutateur.

La surprise était aussi au rendez-vous, lorsque j'ai appris que nous devions assister à l'Assemblée, assis à l'avant, devant les caméras et des centaines de délégués. Inutile de vous dire qu'on ne se levait pas trop souvent pour aller à la salle de bain et qu'on ne consultait pas son cellulaire.

La fébrilité s'est mise de la partie lorsque la présidente nous a demandé de procéder au comptage. Tous ces délégués qui nous observaient et qui attendaient nos consignes, la responsabilité de bien faire notre travail et de n'omettre aucun détail dans les directives données, notre imputabilité.

Somme toute, la chance que nous avons eu d'avoir un décompte de votes à faire et qui donnait raison à notre présence comme scrutateur.

Cette expérience me permet d'affirmer que vivre un nouveau défi, vouloir bien accomplir son rôle et assumer ses responsabilités dans un contexte différent avec des collègues inconnus, nous demande de nous faire confiance et de faire confiance à l'autre afin de mettre en pratique la collaboration, l'esprit d'équipe et l'atteinte de l'objectif visé.

« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin! »

Nathalie Bernier

Chef de programme enseignement clinique et interdisciplinarité
Direction de l'enseignement, des relations universitaires et de la recherche
CISSO

COMITÉ JEUNESSE

Le Comité jeunesse poursuit ses activités auprès des jeunes infirmières de moins de 35 ans. Cette année, nous avons recadré nos mandats afin de bien concentrer nos efforts auprès de la relève. Alors, nos mandats sont de faciliter l'intégration des jeunes à la profession et de prendre position sur les enjeux de la profession qui concernent les jeunes infirmières.

L'assermentation est un droit de passage important pour la relève infirmière. Ainsi le Comité jeunesse de l'ORIO a été présent aux deux assermentations de la dernière année du Cégep de l'Outaouais. En fait, Véronique Belley, une membre du Comité jeunesse, a assisté à la première assermentation de la cohorte de doubles entrées au Cégep.

De plus, la présidente du Comité jeunesse a siégé à plusieurs reprises sur le Comité jeunesse provincial de l'OIIQ et a participé au congrès de l'OIIQ. La présidente a aussi été nommée vice-présidente du Comité jeunesse provincial de l'OIIQ.

Le Comité jeunesse de l'Outaouais a fait plusieurs démarches avec le Conseil des infirmières et infirmier du CISSS de l'Outaouais afin de mettre en place un Comité de la relève infirmière (CRI). Le projet avance bien et le recrutement débutera prochainement. Le Comité jeunesse est heureux d'avoir des partenaires qui travaillent avec des mandats semblables et nous avons hâte de travailler ensemble.

Le Comité jeunesse continue de travailler fort pour la relève en Outaouais.

Jessica Young, inf. B. Sc.
Présidente du comité jeunesse de l'ORIO

Véronique Belley, inf. B. Sc.
Conseillère du comité jeunesse de l'ORIO

Benoît Ouellette, inf. B. Sc.
Conseillère du comité jeunesse de l'ORIO

FORMATION CONTINUE

Afin d'encourager la formation continue au sein de nos membres, l'ORIIO a offert gracieusement aux infirmières de la région des formations au cours de l'année 2016-2017.

En avril 2016, le Conseil de section a offert, en collaboration avec Le Centre de Perfectionnement formation MÀJ, la formation « Gestion des conflits en santé ». Une centaine d'infirmières y ont participé.

En juin 2016, la présentation de : « Amélioration continue de sa compétence professionnelle. De l'action à la réflexion. » par M. Jérôme Ouellet, infirmier conseil OIIQ, a été offerte à la suite de l'assemblée générale annuelle de l'ORIIO. Une soixantaine d'infirmières y ont participé.

Dans le cadre de la programmation 2016-2017 des Grandes Conférences du SIDIIEF, le Conseil de section a offert aux infirmières la possibilité d'assister, via vidéo conférence, à 2 formations : « La mesure : un levier efficace pour accélérer l'amélioration de la qualité en soins infirmiers » en octobre 2016 et « Impact des infirmières et infirmiers à la qualité des soins et la sécurité des patients : Des leçons du RN4CAST » en décembre 2016. Ces deux formations ont également été offertes aux membres en présentation différées.

Chacune des formations présentées au cours de l'année donnait droit à des heures de formation accréditée.

Serge Gauvreau, inf. M.Sc.
Vice-Président

Caroline René, inf. MSc. inf. (c)
Secrétaire exécutive

SOUTIEN AUX ÉTUDES

Encore cette année, il me fait plaisir de féliciter les infirmières qui ont reçu un soutien financier de l'ORIIO pour la poursuite des études de premier cycle en sciences infirmières. Cette année nous avons accueilli positivement 7 demandes pour un nombre total de 31 cours reconnus. C'est donc 1500 \$ qui furent remis aux membres.

Nous vous félicitons et vous encourageons dans l'atteinte de vos objectifs.

Voici les noms des récipiendaires :

Myriam Brin, Jérôme Habarurema, Marie-Christine Lebel, Émilie Saumure, Audrey Simard, Claudie St-Onge, Charlene Whear Larocque.

Félicitations à chacune et chacun de vous et à l'an prochain.

Marie-Hélène Carle, infirmière, M. Sc. inf.
Trésorière de l'ORIIO

**ORDRE RÉGIONAL DES INFIRMIÈRES
ET DES INFIRMIERS DE L'OUTAOUAIS
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2017**

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
Résultats	4
Évolution des actifs nets	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 11
Renseignements complémentaires	12 - 13

**SOCIÉTÉ DE COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANT CORPORATION**

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de
Ordre régional des infirmières et infirmiers de l'Outaouais

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Ordre régional des infirmières et infirmiers de l'Outaouais, qui comprennent le bilan au 31 mars 2017, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Ordre régional des infirmières et infirmiers de l'Outaouais au 31 mars 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

A handwritten signature in black ink that reads "Pierre Brochu CPA". The signature is fluid and cursive, with the letters "P" and "B" being particularly prominent.

Gatineau, Québec
Le 2 juin 2017

¹ CPA auditeur, CGA, permis de comptabilité publique n° A116887

ORDRE RÉGIONAL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DE L'OUTAOUAIS**RÉSULTATS****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017**

Page 4

	2017	2016
Produits (annexe A)	59 694 \$	60 076 \$
Administration générale (annexe B)	16 312	18 361
Activités légales (annexe C)	7 178	5 154
Services aux membres (annexe D)	23 391	40 363
	46 881	63 878
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	12 813 \$	(3 802) \$

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ORDRE RÉGIONAL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DE L'OUTAOUAIS
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

	Journée de l'infirmière	Secrétariat inter- national des infirmières et infirmiers de l'espace franco- phone	Soirée reconnais- sance	Formations de groupe et en ligne	Non affectés	2017 Total
Solde au début	-	4 175 \$	2 500 \$	8 484 \$	65 504 \$	80 663 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	3 000	3 000	-	7 500	(687)	12 813
Solde à la fin	3 000 \$	7 175 \$	2 500 \$	15 984 \$	64 817 \$	93 476 \$

	Journée de l'infirmière	Secrétariat inter- national des infirmières et infirmiers de l'espace franco- phone	Soirée reconnais- sance	Formations de groupe et en ligne	Non affectés	2016 Total
Solde au début	3 000 \$	8 000 \$	2 500 \$	15 700 \$	55 265 \$	84 465 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(3 000)	(3 825)	-	(7 216)	10 239	(3 802)
Solde à la fin	-	4 175 \$	2 500 \$	8 484 \$	65 504 \$	80 663 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ORDRE RÉGIONAL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DE L'OUTAOUAIS

BILAN

31 MARS 2017

Page 6

	2017	2016
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	65 452 \$	50 216 \$
Dépôts à terme rachetables (note 3)	20 247	20 196
Intérêts courus à recevoir	36	65
	85 735	70 477
Immobilisations corporelles (note 4)	7 741	10 186
	93 476 \$	80 663 \$
Passif		
	- \$	- \$
Actifs nets		
Journée de l'infirmière	3 000 \$	- \$
Secrétariat international des infirmières et infirmiers de l'espace francophone	7 175	4 175
Soirée reconnaissance	2 500	2 500
Formations de groupe et en ligne	15 984	8 484
Non affectés	64 817	65 504
	93 476	80 663
	93 476 \$	80 663 \$

Pour le conseil d'administration,


_____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ORDRE RÉGIONAL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DE L'OUTAOUAIS**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017**

Page 7

	2017	2016
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	12 813 \$	(3 802) \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 445	2 037
	15 258	(1 765)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 5)	29	(1 552)
	15 287	(3 317)
Activité d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(12 223)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	15 287	(15 540)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	70 412	85 952
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	85 699 \$	70 412 \$
Constitution de la trésorerie et équivalents de trésorerie		
Encaisse	65 452 \$	50 216 \$
Dépôts à terme rachetables	20 247	20 196
	85 699 \$	70 412 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statuts et nature des activités

L'Ordre, un organisme sans but lucratif, regroupe des infirmières et infirmiers de la région de l'Outaouais à des fins de formation professionnelle et d'activités sociales. L'Ordre étant une organisation sans but lucratif aux termes de la loi de l'impôt sur le revenu, elle n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu fédéral et à l'impôt du Québec. Ses activités sont financées principalement par une partie des cotisations annuelles versées à l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés et les autres produits sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les intérêts sont comptabilisés sur une base d'exercice.

Les autres produits sont comptabilisés lorsqu'ils sont encaissés.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des dépôts à terme et des intérêts courus à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des fournisseurs et frais courus.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux de 20 %.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Les actifs incorporels non amortissables sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait excéder leur juste valeur. Le test de dépréciation consiste en une comparaison de la juste valeur des actifs avec leur valeur comptable. Lorsque la valeur comptable excède la juste valeur, une dépréciation est constatée pour un montant égal à l'excédent.

3. Dépôts à terme rachetables

	2017	2016
Dépôts à terme rachetables, taux de 0,5 % (0,5 % et 0,65 % en 2016), échéant en octobre 2017 et mars 2018	20 247 \$	20 196 \$

4. Immobilisations corporelles

	2017		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Équipement informatique	12 223 \$	4 482 \$	7 741 \$

	2016		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Équipement informatique	12 223 \$	2 037 \$	10 186 \$

5. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2017	2016
Intérêts courus à recevoir	29 \$	63 \$
Fournisseurs et frais courus	-	(1 615)
	<u>29 \$</u>	<u>(1 552) \$</u>

6. Opérations entre apparentés

Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations conclues par l'organisme avec des apparentés au cours de l'exercice :

	2017	2016
Remboursements de dépenses aux membres du conseil d'administration	7 878 \$	14 041 \$

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

7. Engagement contractuel

L'organisme est engagé en vertu d'un bail à louer un local. Les loyers minimaux futurs pour les trois prochains exercices totalisent 13 376 \$ et se répartissent comme suit:

31 mars 2018	4 708 \$
31 mars 2019	4 891 \$
31 mars 2020	3 777 \$

8. Instruments financiers

L'organisme considère que les montants présentés pour les instruments financiers d'encaisse, des dépôts à terme, des intérêts courus à recevoir et des créditeurs et courus reflètent leur juste valeur marchande. L'organisme n'est pas exposé à des risques importants de taux d'intérêt, de crédit et de liquidité.

ORDRE RÉGIONAL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DE L'OUTAOUAIS**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017**

Page 12

	2017	2016
Annexe A		
Produits		
Quote-part de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec	58 307 \$	53 452 \$
Autres	1 273	2 276
Intérêts et ristournes	114	23
Événements spéciaux	-	3 000
Formation académique	-	1 325
	59 694 \$	60 076 \$

Annexe B**Administration générale**

Secrétaire	6 215 \$	6 460 \$
Loyer	4 270	3 831
Amortissement des immobilisations corporelles	2 445	2 037
Télécommunications	1 384	1 383
Assurances	1 377	1 295
Postes, papeterie et fournitures	349	34
Intérêts et frais bancaires	115	40
Entretien	111	6
Équipement informatique et support informatique	46	259
Autres	-	2 700
Frais de déplacement	-	316
	16 312 \$	18 361 \$

Annexe C**Activités légales**

Réunions du Conseil de section	2 939 \$	2 663 \$
Vérification et rapport annuel	1 725	52
Assemblée générale annuelle de section	1 271	1 491
Congrès	1 243	948
	7 178 \$	5 154 \$

ORDRE RÉGIONAL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DE L'OUTAOUAIS

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

Page 13

	2017	2016
Annexe D		
Services aux membres		
Formation continue accréditée	15 431 \$	16 609 \$
Support financier et dons	3 647	17 537
Événements spéciaux	3 194	3 591
Réseautage et promotion de la profession	485	2 294
Formation continue non certifiée	300	86
Comité animation	195	70
Comité des finances	139	176
	<hr/>	<hr/>
	23 391 \$	40 363 \$
